AR Prefecture

063-256301375-20240612-DBS20240601-DE Reçu le 18/06/2024 Publié le 18/06/2024

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles

2, Place Raymond Gauvin 63390 St Gervais d'Auvergne

N° DBS20240601

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 juin à 18h00, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation: 27/05/2024.

PRESENTS: MM. SOUCHAL - VENEAULT - GIDEL - DUMAS - GUILLOT - BONNET -

ROUGHEOL - SABY - MMES VIALETTE-GIRAUD -LELONG - BONY.

Nombre de membres: en exercice: 14

Présents: 11

Votants: 12 (Pouvoir de JC Cazeau)

Objet : Renouvellement d'un serveur informatique

Le Président rappelle aux membres du bureau qu'en mai 2024, une consultation a été lancée pour le renouvellement d'un des serveurs informatiques du SMAD des Combrailles, le serveur actuel étant dans sa sixième année, soit une de plus de la durée de vie initialement prévue, il ne dispose d'ailleurs désormais plus d'une garantie matérielle.

Pour rappel, ce serveur physique héberge en réalité 2 serveurs virtuels dont les rôles sont essentiels: l'un gère l'ensemble des données SMAD/SSIAD/OTC, ainsi que tous les outils de gestions du réseau informatique. L'autre serveur, permet la connexion de tous les utilisateurs à distance sur notre réseau informatique (agents du SMAD en télétravail, personnels des services SSIAD/ESA/PFAR, ainsi que tous les agents de l'Office de Tourisme.

Pour ce marché, 3 prestataires ont été consultés: Auvergne Informatique Réseau (AIR), Abicom, et la société XEFI. AIR n'a pas donné suite. XEFI a décidé au dernier moment de ne pas répondre car leur politique commerciale actuelle ne leur permet pas de proposer des licences logicielles dites « d'occasion » ce qui permet une baisse notable des coûts sur un marché comme celui-ci qui comprend plusieurs dizaines de licences de différents types.

La proposition de Abicom informatique, après ajustements techniques et financiers, correspond parfaitement à la demande faite au cahier des charges, sachant que seule la fourniture des matériels, logiciels et licences figurent à notre cahier des charges. La prestation complète de migration des serveurs, sera, elle, réalisée en interne par l'agent du service informatique.

AR Prefecture

063-256301375-20240612-DBS20240601-DE Reçu le 18/06/2024 Publié le 18/06/2024

Les coûts correspondent au budget prévu initialement (30 000 €) et sont, après négociations, les suivants :

Serveur complet, garantie à 5 ans sur site, livré :

15 620,40 € TTC

Licences Windows: Serveurs, accès client, accès distant:

6 756,00 € TTC

Licences Office 365:

5 054,40 € TTC

Licences de Sauvegarde Veeam pour 3 ans :

1 735,30 € TTC

Petits matériels annexes (onduleurs, souris):

274,03 € TTC

Total du marché: 29 440,13 € TTC

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré, le bureau syndical,

<u>DECIDE</u>: de confier le marché de renouvellement du serveur à la société ABICOM Informatique pour un montant total de 29 440,13 € TTC.

AUTORISE : le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL